
Comité technique ministériel, le SNPTES demande un moratoire sur les réformes afin que la communauté universitaire puisse se recentrer sur la formation et la recherche

Lors du Comité technique ministériel du jeudi 18 octobre, les représentants des personnels ont été appelés à donner leurs avis sur le projet de loi intitulé pour une école de la confiance dont l'un des objectifs est de faire disparaître les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) pour les remplacer par des instituts nationaux supérieurs du professorat (INSP).

Le SNPTES a pu, dans un communiqué récent¹, relayer les inquiétudes de collègues membres d'ESPE, ce changement d'intitulé et d'acronyme n'est pas un détail mais entend bien conduire à une réforme de fond de la formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation. Il convient de rappeler que les réformes succédant aux réformes, ces derniers voient leurs écoles de formation changer de nom en moyenne tous les 7 ans... Bel exemple de simplification administrative !

Parallèlement à cette réforme, par application future d'une ordonnance gouvernementale, les personnels de l'enseignement supérieur vont devoir subir de nouveaux projets, plus ou moins contraints, de rapprochement d'établissements...

Si le SNPTES a pu démontrer à maintes reprises qu'il n'est pas opposé au changement, notamment en l'espèce par la mise en place d'une réelle formation continue, il dénonce la frénésie réformatrice qui, même si ce n'est pas l'objectif escompté, conduit dans les faits à un épuisement et à une lassitude dans l'ensemble de la communauté universitaire.

Le SNPTES rappelle ainsi que ce ne sont pas les réformes qui ont conduit les universités à s'ouvrir à l'extérieur, notamment au monde dit des entreprises, à s'investir dans la recherche scientifique que celle-ci soit fondamentale ou appliquée, à transformer l'esprit communautaire en passant d'une organisation facultaire à une démarche interdisciplinaire, à s'ouvrir à l'international, à marquer sa présence sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins, etc. Certaines réformes ont certes été facilitatrices, mais en définitive c'est la communauté universitaire qui a conduit ces exploits... « Exploits » en ce sens qu'ils se réalisent trop souvent dans un contexte de pénurie.

Le SNPTES, syndicat de terrain, voit aujourd'hui des femmes et des hommes, BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs épuisés, fatigués de subir depuis plus de 10 ans des réformes qui, sous couvert d'objectifs « rassurants » (rehaussement dans les classements internationaux, lutte contre l'échec en début de licence, élargissement de l'autonomie des établissements, etc.) essaient en réalité, de pallier le manque de moyens que nos différentes majorités gouvernementales ont entendu sciemment consacrer à la formation des étudiantes et étudiants et à la recherche publique. Ce ne sont pas des mégastructures, réelles ou artificielles, ou de simples changements d'appellation, qui pallieront à cette pénurie de moyens.

Le SNPTES, face à cette folie réformatrice, s'oppose donc sur le fond et sur la forme, à ces projets gouvernementaux (disparition des ESPE et projet d'ordonnance sur les rapprochements) et demande, simplement, à l'actuelle majorité gouvernementale d'investir réellement dans la formation universitaire et dans la recherche publique.

Le SNPTES propose enfin à l'actuelle majorité un moratoire sur les réformes : laissez- nous nous consacrer plus largement à la formation et la recherche !

Paris, le 18 octobre 2018

¹ <http://www.snptes.fr/Ecole-Superieure-du-Professorat-et.html>